Octobre 2016

L'INFORMATEUR

Municipalité de Déléage

MOT DU MAIRE

Dans ce numéro :

Environnement	2
Avis public	3
Babillard	4
Hygiène du milieu	5
Incendie Noël des enfants	6
Travaux publics	7
Coordonnées Publicités	8

Heures d'ouverture du bureau de la Municipalité	
Lundi	8h à 12h et 13h à 16h
Mardi	8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi	8h à 12h et 13h à 16h
Jeudi	8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi	8h à 12h et 13h à 16h
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Bonjour concitoyennes, concitoyens et villégiateurs

Premier journal L'INFORMATEUR depuis le référendum. Ce référendum est un fait marquant dans l'histoire de la municipalité. Une consultation de tous les citoyens portant sur l'administration de la municipalité et l'organisation des services. Les contribuables ont choisi très clairement le statu quo. C'est une voix que nous pouvons nous offrir pour plusieurs années.

La municipalité a investi beaucoup d'énergie et d'argent dans l'entretien des routes et en reconstruction d'infrastructures routières. Nous souhaitions en faire plus dans la réhabilitation des infrastructures, mais les différents programmes qui financent la part des gouvernements supérieurs sont en mode « lent ou plus tard ». Ça nous laisse donc très souvent en attente. Toutefois, la municipalité a en caisse l'argent nécessaire pour payer sa part et plusieurs projets sont en vue. Nous devons quand même nous réjouir des résultats de 2016. Une description des travaux est donnée plus loin dans le journal.

C'est fait. Déléage a maintenant son accès public sur le lac des 31-Milles. Nous avons une rampe de mise à l'eau de grande qualité. Le stationnement offre peu de places. Une quinzaine. C'est le maximum que les nombreux ministères impliqués ont accepté d'accorder pour l'instant. Nous verrons à l'usage si des ajustements sont requis. L'utilisation du site sera sans frais et les utilisateurs seront responsables du bon usage des lieux.

Votre conseil est en mode budget 2017. Il n'y a pas de mauvaises surprises en vue à ce moment. La MRC est en appel d'offres pour le transport et l'enfouissement des déchets. C'est une dépense très importante pour toutes les municipalités. Nous pouvons tous participer à la réduction de cette dépense en maximisant le recyclage et le compostage.

Bernard Cayen, maire

ENVIRONNEMENT

concours

Végétalise ta rive

1er prix : Mme Henriette Aumond 150$

2e prix : M. Florian Poupart 100$

3e prix : M. Henri-Claude Mantha 50$

Félicitations aux gagnants

PROGRAMME DE COUCHES LAVABLES

La municipalité vous offre une aide financière de 100$ à l'achat de couches lavables neuves d'une valeur de 240$ ou plus de couches lavables. Faites votre demande dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Apportez votre preuve d'achat.

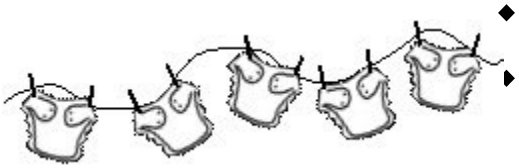

Astuce environnement

On rapporte nos médicaments inutilisés à la pharmacie. En les jetant à la poubelle ou dans la toilette, on contamine les nappes phréatiques.

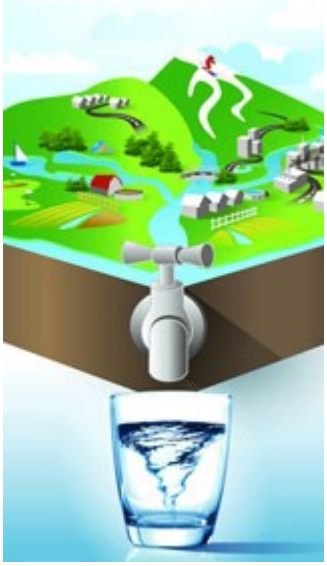

coloriage.info

La végétalisation des rives protège nos plans d'eau des contaminants présents près de nos lacs et rivières. Il est tout aussi important de s'assurer que tous les travaux humains soient faits de manière à préserver nos sources d'eau potable.

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2017

Avis public est donné, conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle d'évaluation du troisième exercice financier du rôle triennal d'évaluation foncière (2015-2016-2017) de la municipalité de Déléage a été déposée en date du 19 septembre 2016 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;

- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
7 rue de la Polyvalente, C.P. 307
Gracefield, Québec, J0X 1W0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;

- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 98-106 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Déléage, ce 13e jour d'octobre 2016.

Henri-Claude Gagnon
Directeur général

Babillard

Rappel

➔ **La cueillette des encombrants (gros objets) est possible à chaque cueillette d'ordure ménagère.**

➔ **Consultez la liste des encombrants incluse dans ce journal !**

@ WWW.DELEAGE.CA @

Consultez le site web de la municipalité, pour trouver une foule d'information sur la municipalité et les environs.

Accès sans fils disponible (WIFI)

Utilisateur : deleage-pub

Mot de passe : abcdef1979

ViActive

Programme d'activités physiques pour les gens de 50 ans et plus.

Les activités ont lieu tous les lundis de 10h à 11h à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin.

Pour information: Diane Marenger 819-449-4994

Gagnants des billets de spectacles

Mario Tessier, humoriste
↳ Mme Carole Gagnon

Annie Blanchard, chanteuse
↳ Mme Francine Mantha

Bac de compostage

Sur présentation de votre facture d'achat, la municipalité vous rembourse 25$.

Un bon moyen de réduire les déchets domestiques.

Rappel

Abris d'auto permis du 15 octobre au 30 avril dans la marge avant.

Avis publics: Bureau municipal, Épicerie 4 Fourches, journal local et municipal

Chiens : licence obligatoire 10$

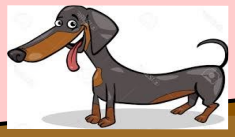

Prochaines séances du conseil

Mardi 1er novembre 2016

Mardi 6 décembre 2016

HYGIÈNE DU MILIEU

CALENDRIER DE COLLECTE - ORDURES ET RECYCLAGE

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Résidus verts, branches et feuilles mortes

La municipalité ouvrira la sablière sur le chemin du Lac Bois-Franc le **5 novembre de 10h à 16h**, vous pourrez y apporter vos résidus verts, branches et feuilles mortes.

Un employé de la municipalité vous accueillera et vous indiquera où disposer vos résidus. Il faudra vider vos sacs et les rapporter.

INCENDIE

☑ Le service de sécurité incendie de la municipalité désire vous rappeler que la saison hivernale est à nos portes, assurez-vous que vos appareils de chauffage soient en bon état et que la cheminée a été ramonée.

☑ Portez une attention particulière à ce que vos entrées soient dégagées en tout temps, libre de bancs de neige ou autre obstruction. Assurez-vous que votre chemin privé soit assez dégagé pour qu'un camion incendie puisse passer.

☑ **Halloween à la Caserne incendie**

Avec la collaboration du Club Optimiste de Déléage, il y aura distribution de bonbons à la caserne incendie le 31 octobre. L'invitation est lancée à tous les petits monstres !

MESSAGE DU CLUB OPTIMISTE DE DÉLÉAGE

Le Père-Noël débarque à Déléage le 11 décembre !

OÙ : Salle communautaire Palma-Morin (175 Route 107)

À QUELLE HEURE : 13h, accompagné d'un adulte

POUR QUI : enfants de Déléage de 0 à 11 ans

INSCRIPTION : du 21 novembre au 2 décembre au 819 441-6727

TRAVAUX PUBLICS

Ce sera bientôt le retour de la saison hivernale, notre équipe est à pied d'œuvre pour la préparation des camions et des abrasifs nécessaires pour assurer la sécurité sur nos routes. Nous désirons vous rappeler que la prudence est de mise et qu'il faut adapter notre conduite aux conditions que nous envoie Dame Nature durant cette période.

La saison estivale est terminée et comme chaque année nos employés aux travaux publics n'ont pas ménagé leurs efforts pour améliorer nos routes. Beaucoup de travaux d'ébranchages ont été réalisés, plusieurs ponceaux ont été changés ou réparés, des fossés ont été aménagés et des accotements réparés et nettoyés pour faciliter le drainage des routes et limiter leur détérioration. Beaucoup de réparations de nids de poule ont été faits.

Chemin Lac Bois-Franc

Les travaux effectués en 2016 sur ce chemin s'élèvent à 167 413$ dont la moitié est subventionnée par le programme RRRL volet accélération des investissements sur le réseau routier local. En plus de ces travaux, la municipalité a octroyé un contrat à Entreprises Bourget de 120 209$ pour le traitement de surface double pour lesquels la municipalité bénéficie d'une subvention de 70 000$.

Traitement de surface

Le traitement de surface a aussi été réalisé sur les chemins Montreuil et Langevin et sur la rue Robert. Un montant de 32 968$ a été investi pour réaliser ces travaux.

Chemin Baie-Davis

Des travaux sur le chemin de la Baie-Davis ont débuté cette année grâce à une subvention de 32 435$ du Ministère des Transports et recommandé par notre députée, Mme Stéphanie Vallée. Nous prévoyons continuer ces travaux l'an prochain, la demande de subvention au programme RRRL volet accélération des investissements sur le réseau routier local est en cours et les appels d'offres se feront au cours des prochains mois. Selon les devis préliminaires, les coûts seraient de 146 916$. Dans ce programme la subvention est de l'ordre de 50% des travaux.

Chemin Ferme-Joseph

Une demande de subvention a été présentée au Ministère des Transports pour le chemin de la Ferme-Joseph dans le cadre du programme de redressement des infrastructures routières locales (RIRL). Les appels d'offres seront lancés dans les prochains mois et les travaux seraient exécutés en 2017. Selon les devis préliminaires, les coûts seraient de 267 179$ qui sera investi sur cette route. Dans ce programme la subvention est de l'ordre de 75% des travaux.

Municipalité de Déléage

Pour nous joindre

Téléphone: 819-449-1979
Télécopieur: 819-449-7441
Adresse: 175 Route 107
Courriel: reception@deleage.ca
Site web: www.deleage.ca

Dynamik Coiffure
Tania Morin Lacroix, coiffeuse
Anne Morin, styliste / propriétaire
306-1100
230A, Notre-Dame, Maniwaki, J9E 2J5

Service Techni-Environnement
Robert Baillargeon T.P.
Évaluation d'installation septique existante
Plans et devis pour nouvelle installation septique Q-2, r.22
819 441-2988 / 334-2555
techni_environnement@hotmail.com
Ordre des technologues professionnels du Québec

PUITS ARTÉSIENS DUFRESNE-LANIEL INC.
819.449.1802
Hugo Morin prop.
CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
HYDRO FRACTURATION
Cell.: 819.441.4414
Alain Lapierre
VENTE & INSTALLATION DE POMPES SUBMERSIBLES
Cell.: 819.449.8632
C.P. 376 Maniwaki (Québec) J9E 3G9
Licence: R.B.Q. 5610-2874-01
dufresne_laniel@videotron.ca

Installations Pierrot Beaudoin
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
PORTES ET FENÊTRES
REVÊTEMENT
CHALET, PATIO
RBQ #8343-7590-48
Déléage, Qc
819-449-3319

IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT
Gestion Luc Carpentier inc.
166, route 107, Déléage, (Québec) J9E 3A8
Tél. : (819) 449-6969 Cel. : (819) 334-5700
gestion.carpentier@gmail.com
SERVICE PROFESSIONNEL ET CONFIDENTIEL
IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT

Services d'impôts CDC
Service de gestion - Rapports TPS/TVQ
Claire D. Charette
Tenue de livre
TPS - TVQ - DASF - DASP - RRQ
Aide règlement de succession
211, boul. Déléage, Déléage (Québec) J9E 2X2
819 449-5258 • ServicesimpotsCDC@outlook.com
Agent autorisé T.E.D. - Impôt Net
Déclaration d'impôt particuliers et PME Services Professionnel et confidentiel

Camp Le Terrier
Camp de vacances
Location de chalets
Accueil de groupe
Contrat d'animation
Semaines thématiques (6 -12 ans)
Séjours expédition (13-17 ans)
Programme leadership (13-15 ans)
Pour informations ou inscription :
info@campleterrier.com
www.campleterrier.com
Facebook: Campleterrier
819-441-0373